

Réaliser un bilan professionnel simple

Mis à jour le 7 juillet 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Entretien préalable entre l'agent et la coordonnatrice

Public visé

Agent de la communauté d'agglomération de Metz Métropole, Ville de Metz et le CCAS de la ville de Metz.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

10 heures

Validation

Synthèse – Bilan professionnel

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Document de synthèse du bilan

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

En fonction des réalités de la personne, de son avancée plus ou moins active et de son environnement, le bilan simple doit lui permettre de :

- Vérifier la faisabilité du ou des métiers visés
- Sécuriser son parcours par le maintien dans l'emploi.
- Valider son ou ses nouveaux projets professionnels
- Elaborer le plan d'action

Contenu

Le bilan professionnel avancé se déroule en trois phases :

Une phase préliminaire (entretien préalable) qui a pour objet de :

- Rencontrer l'agent et vérifier l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir ses problématiques et attentes
- Informer rigoureusement sur les conditions de déroulement du bilan professionnel simple, les méthodes et outils utilisés ainsi que les principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire de :

- S'informer sur les métiers ciblés
- Se confronter à la réalité du métier et vérifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels exploratoires, d'explicitation et de synthèse
- Tests et questionnaires, portefeuille de compétences ...
- Rencontres de professionnels en exercice
- Réalisation d'immersion dans les services de Metz Métropole

Profil des intervenants

Consultants psychologues habilités et expérimentés

Durée

10 heures au maximum, réparties sur 3 à 6 mois

Délais et modalités d'accès

Entretien individuel avec un conseiller bilan référent

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

Réaliser un bilan professionnel simple

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037